

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

100 N° 2 1978

Le propos de pauvreté et l'exigence
évangélique

J.-M.R. TILLARD (op)

p. 207 - 232

<https://www.nrt.be/es/articulos/le-propos-de-pauvrete-et-l-exigence-evangelique-1062>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le propos de pauvreté et l'exigence évangélique

Lorsqu'on se tourne vers l'Évangile pour y découvrir les racines du propos de pauvreté des religieux, on est tenté d'aller d'emblée à la page relatant la rencontre de Jésus et du jeune homme riche et de s'en contenter (*Mt 19, 16-30* ; *Mc 10, 17-31* ; *Lc 18, 18-30*). Bien plus, même dans la version de Marc et de Luc — qui n'a pas le « si tu veux être parfait » de Matthieu (*19, 21*) —, la parole « une seule chose te manque : va ; vends ce que tu as, donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens, suis-moi » (*Mc 10, 21*) représente aux yeux de certains l'expression de la « volonté institutrice de Jésus » sur la vie religieuse comme telle¹. On va jusqu'à écrire, au terme d'un ré-examen de la péricope : « il y a institution immédiate, explicite, de ce qui deviendra le vœu religieux de pauvreté », et celui-ci « a été établi en toute netteté par Jésus lui-même et proposé à certains comme élément essentiel d'un état de vie »². Tout en reconnaissant que le terme *conseil* n'est pas ici « tout à fait adéquat »³, on croit pourtant nécessaire d'affirmer :

Si l'appel invite à une plus grande liberté, c'est parce qu'il ne s'agit plus de commandements et que le salut n'est pas en jeu. En disant au riche qu'une seule chose lui manque, Jésus lui fait une proposition qui n'appartient plus au domaine de l'observation de la loi et qui lui ouvre l'accès à une vie plus riche... on ne peut soutenir que le renoncement à tous les biens, comme il est proposé au riche, s'impose à tout chrétien, même si l'on adoucit ensuite l'obligation en la limitant aux circonstances où « la perfection voulue par l'Évangile, et dans laquelle tous doivent s'engager, l'exige », ou encore « chaque fois que la conservation des biens devient obstacle au salut »⁴.

1. L'expression est de J. GALOT, *Le fondement évangélique du vœu religieux de pauvreté*, dans *Gregorianum* 56 (1975) 441-467 (459).

2. *Ibid.*, 460-461.

3. *Ibid.*, 463.

4. *Ibid.*, 464. Notre position et celle du P. Légasse sont ici explicitement visées. L'article du P. Galot entend être une réfutation de ces positions. Il leur reproche entre autres choses d'être a priori trop favorables à la pensée de Luther et des Réformés (cf. 443, 445).

UN CONSEIL ÉVANGÉLIQUE DE PAUVRETÉ ?

Voilà une affirmation qui, d'un revers de main, écarte le fruit des recherches des exégètes et de plusieurs théologiens. Car cette péricope pose deux questions distinctes. La parole de Jésus est-elle un *conseil*, c'est-à-dire une parole transcendant le registre des commandements ? D'autre part, exprime-t-elle un appel à sortir de la voie commune, qui serait adressé non à tous mais à quelques-uns ?

On peut, en effet, penser qu'il s'agit d'un « conseil » et en même temps tenir qu'il concerne tous les chrétiens. Si, en fait, quelques-uns refusent de voir dans la parole de Jésus un *conseil* au sens traditionnel du mot⁵, d'autres, plus nombreux, acceptent d'y lire un *conseil* mais précisent qu'il est proposé à la prudence surnaturelle de *tous* les fidèles afin que chacun l'exerce selon sa vocation, pour les fins de l'amour de Dieu et du prochain⁶. Il convient de citer le P. Régamey : « à tous, c'est un 'conseil' qui est donné, en ce sens précis — prends-y bien garde — que chacun n'est tenu d'en faire que ce qu'il voit s'imposer à lui dans sa situation. Mais à cela il est bel et bien tenu »⁷. La parole au jeune homme riche est donc, dans

5. A part le P. Légasse et nous-même, citons parmi les catholiques Y. TREMEL, *Dieu ou Mammon*, dans *Lum. et Vie* 39 (1958) 9-31 (« ce qui est en jeu, c'est l'entrée dans le Royaume des cieux, l'héritage de la vie éternelle » 11) ; J. DUPONT, *Les Béatitudes*, T. 3, Paris, 1973, p. 157 (« il est vraiment requis du disciple de Jésus qu'il renonce à tout ce qu'il a ») ; R. SCHNACKENBURG, *Le message moral du Nouveau Testament*, trad. franç., Le Puy - Lyon, 1963, p. 49 (« La distinction entre 'commandement' et 'conseil' n'apparaît... pas formellement dans les évangiles ; elle ne sera explicitée que plus tard dans l'Eglise. Mais elle a un fondement biblique... Ce récit, pas davantage, ne doit être interprété comme si Jésus proposait deux voies à cet homme qui cherche loyalement et aspire au Royaume des cieux ») ; Th. MATURA, *Célibat et communauté*, Paris, 1967, p. 48-49 (« les exigences particulières, plus radicales, faites au groupe des disciples, ne peuvent pas être dites conseils en vue d'une plus grande perfection. Ces exigences radicales, du reste, ne sont pas présentées... comme un don fait à quelques-uns ; elles paraissent plutôt proposées, du moins par saint Luc, comme une exigence générale adressée à tous les chrétiens ») ; M. OLPHE-GALLIARD, *Chrétiens consacrés*, Paris, 1971, p. 220 (« on a parfois interprété ce passage évangélique comme si la péricope fondait la notion de « conseil »... L'exégèse scripturaire dénonce cette explication qui fausse la théologie de saint Matthieu »).

6. Parmi les théologiens catholiques citons Y. CONGAR, *Situation de la pauvreté dans la vie chrétienne au sein d'une civilisation du bien-être*, dans *Concilium*, n° 15 (mai 1966) 45-62 (47) ; P. RÉGAMEY, *La pauvreté et l'homme d'aujourd'hui*, Paris, 1963, p. 19-26 ; Id., « Une anthropologie chrétienne », dans *Eglise et Pauvreté*, coll. *Unam Sanctam*, 57, Paris, 1965, p. 83-133 (106-112) ; H.M. FÉRET, « Pour une église des béatitudes de la pauvreté », dans *L'Eglise des pauvres, interpellation des riches*, Paris, 1965, p. 171-288 (207-223). Nous sommes surpris du peu de cas que le P. Galot fait de la position des exégètes et des théologiens cités dans cette note et la note précédente. Ils comptent pourtant parmi les meilleurs spécialistes de la question.

7. *La pauvreté et l'homme d'aujourd'hui*, p. 24. Aussi le P. RÉGAMEY poursuit-il : « on a tort de projeter sur l'épisode du 'jeune homme riche'... la distinction

cette perspective, l'invitation à entrer par une démarche libre dans le régime chrétien que Jésus instaure : « le veux-tu ? Et si tu le veux, voici la condition qui, pour toi, s'impose à la lettre »⁸. Nous sommes loin de la vision abrupte que nous évoquions.

Bien que la péricope du jeune homme riche porte, surtout chez Matthieu, l'intuition évangélique que le propos de pauvreté religieuse assumera, il nous paraît impossible, après réétude sérieuse, d'y voir l'affirmation d'une distinction entre deux voies de perfection — celle du précepte, celle du conseil même proposé à tous —, moins encore l'expression de « l'intention de Jésus de fonder un état de vie qui consiste à le suivre et qui comporte, outre le renoncement à la famille, l'abandon des biens »⁹. Bien comprise, elle est néanmoins étroitement reliée au projet religieux. Mais à deux conditions. D'abord qu'on s'efforce d'enraciner celui-ci au plus profond de l'expérience chrétienne, là où la distinction entre l'obligatoire et le permis n'a plus cours. Ensuite qu'on relise l'épisode du jeune homme riche à la lumière de tout l'enseignement évangélique sur la pauvreté.

Quel est le sens de la rencontre de Jésus et du jeune homme riche¹⁰ ? Pour le saisir, il importe de rappeler le contexte eschatologique dans lequel Marc la situe. C'est celui que, dans un autre climat, les premières lettres de Paul évoquent :

Voici ce que je dis, frères : le temps a cargué ses voiles. Désormais, que ceux qui ont femme soient comme s'ils n'en avaient pas, ceux qui pleurent comme s'ils ne pleuraient pas, ceux qui se réjouissent comme s'ils ne se réjouissaient pas, ceux qui achètent comme s'ils ne possédaient pas, ceux qui tirent profit de ce monde comme s'ils n'en profitaient pas vraiment. Car la figure de ce monde passe (1 Co 7, 29-31).

Pour la communauté en attente de l'événement final sur le point d'arriver (1 Co 15, 51 ; 1 Th 4, 15-17), rien de plus essentiel, en effet, que de vivre dans la vigilance : il faut être dans un état tel que l'on soit prêt à tout abandonner, le moment venu, pour aller à la rencontre du Seigneur. Ce qui alourdit la vie, divise le cœur, englué la liberté, doit être inexorablement refusé. Il faut déjà, au milieu des réalités relatives et passagères de ce monde en train de passer, faire du Royaume l'absolu qui commande le reste. L'événement à venir — que l'on pense proche — doit déjà marquer la façon

'préceptes-conseils'... Et c'est un grave contresens de l'appuyer sur cet épisode ».

8. *Ibid.*, p. 24. Voir H.M. FÉRET, *op. cit.*, p. 214-215.

9. J. GALOT, *art. cit.*, 461.

10. Voir S. LÉGASSE, *L'appel du riche, contribution à l'étude des fondements scripturaires de l'état religieux*, Paris, 1966 ; *Id.*, « L'appel du riche », dans *La pauvreté évangélique*, Paris, 1971, p. 65-91 ; J. DUPONT, *Renoncer à tous ses biens*, dans *NRT* 93 (1971) 561-582 ; W. TRILLING, *L'annonce du Christ dans*

de se comporter en ce temps-ci. Or, l'homme étant ce qu'il est, un pur détachement spirituel ne suffit pas. Ce comportement doit s'incarner dans des attitudes réalistes impliquant tout l'homme, si coûteuses soient-elles.

Cela peut mener loin. Devant cette imminence de la Parousie, Paul parlant en son nom propre — et ayant soin de préciser qu'il n'y a pas sur ce point d'ordre du Seigneur (1 Co 7, 25) — conseille : « es-tu lié à une femme ? Ne cherche pas à rompre. N'es-tu pas lié à une femme ? Ne cherche pas de femme. Si cependant tu te maries, tu ne pêches pas ; et si une vierge se marie, elle ne pêche pas » (7, 27-28). Mieux vaut « que chacun demeure devant Dieu dans la condition où il se trouvait quand il a été appelé » (7, 24 ; cf. 7, 17.20). Ce n'est pas de péché, en effet, qu'il s'agit, mais de logique face à la nature du Royaume, logique à première vue aussi déraisonnable que celle du marchand bazardant ce qu'il a pour acheter la perle fine qui le fascine (Mt 13, 44-46). Dans une hyperbole parlante, montrant que tout ce qui devient obstacle doit céder le pas devant le Royaume, les évangélistes font même dire à Jésus :

si ton œil droit entraîne ta chute, arrache-le et jette-le loin de toi ; car il est préférable pour toi que périsse un seul de tes membres et que ton corps tout entier ne soit pas jeté dans la géhenne. Et si ta main droite entraîne ta chute, coupe-la et jette-la loin de toi ; car il est préférable pour toi que périsse un seul de tes membres et que ton corps tout entier ne s'en aille dans la géhenne (Mt 5, 29-30 ; cf. Mc 9, 43-48) ¹¹.

Au moment où la confiance en la proximité de la Parousie s'efface, on n'en continue pas moins à maintenir que cette préférence radicale, cet « au-dessus de tout » appartiennent à l'attitude fondamentale de l'homme devant le Royaume. Ne serait-ce qu'en fonction de la rencontre de chacun avec Dieu au moment de la mort ¹². L'attente collective perd de son impact, mais le rapport entre Royaume et autres réalités ne s'estompe pas pour autant.

Or les richesses appartiennent au faisceau de réalités qui peuvent rendre l'homme captif, en arrivant à créer en lui l'engluement, la division qui font que le Royaume ne tient plus la première place ou n'est plus la préoccupation centrale. De soi ni bonne ni mauvaise — « les biens qui appartiennent à Dieu, y compris l'Argent, n'ont rien d'impur ni d'inique en eux-mêmes » ¹³ — la possession

les évangiles synoptiques, coll. *Lectio divina*, 69, Paris, 1971, p. 121-143 ; J. DUPONT, *Les Béatitudes*, T. 3, p. 153-162.

11. Voir S. LÉGASSE, *L'appel du riche* . . . , p. 200-201, 212.

12. Voir S. LÉGASSE, *Pauvreté et salut dans le Nouveau Testament*, dans *Revue Théol. de Louvain* 4 (1973) 162-172 (167).

13. Y. TREMEL, *art. cit.*, 20. Voir aussi J. DUPONT, *Les Béatitudes*, T. 3, p. 171-172.

en vient souvent, en effet, à rendre le cœur double (*dipsychos*), avide de compromis, partagé entre l'attachement au Royaume et l'attachement au monde, déchiré entre deux désirs¹⁴. Devenant maîtresse du cœur — centre des décisions de l'homme — la séduction de la richesse peut y étouffer lentement la Parole évangélique (*Mt* 13, 22 ; *Mc* 4, 19 ; *Lc* 8, 14). Alors elle le rend injuste, fermé au service de Dieu, au point que Luc présente l'attitude devant l'argent comme « le test de la fidélité des disciples » (*Lc* 16, 10-12)¹⁵. Parfois même, comme le souligne la parabole du riche insensé (*Lc* 12, 16-21), elle conduit celui qu'elle domine à axer le souci de sa vie sur des biens passagers et illusoire. Folie que tout cela. Surtout lorsque l'avoir prend figure de dieu, de Mammon. On sait que, s'il en faut croire certains exégètes, le mot Mammon dériverait de la même racine que 'aman' ('MN) qui signifie vérité, solidité, confiance, foi¹⁶. Lorsqu'un croyant en vient à prendre appui sur ses biens, à mettre en eux sa confiance, il obture en lui la disponibilité pour le Royaume.

Aussi arrive-t-il « un moment où l'homme doit choisir entre Dieu et Mammon, lorsque ce dernier dépasse son rôle »¹⁷ ou se mue en tyran. Dans un acte de foi ('aman), non d'ascèse, un chrétien risque alors ses biens pour le Royaume. Il laisse derrière lui ses richesses, s'en défait, acceptant de tout perdre pour ce qui à ses yeux vaut tout le reste :

Le danger des richesses est tel qu'on ne saurait prendre de risques à son sujet. A chaque chrétien, à chacun de ceux qui veulent le devenir, Jésus déclare : « si tu veux entrer dans la vie éternelle et que tes biens t'en détournent, alors ne tergiverse pas : va, vends tes biens et tu auras un trésor dans les cieux »¹⁸.

Ce n'est pas là « conseil » au sens traditionnel du terme. C'est, dès que la *dipsychia* gagne le cœur, une nécessité qui n'admet pas

14. Voir la note de la TOB sur *Jc* 4, 8. Voir aussi Ph.H. MENOUD, *Richesses injustes et biens véritables*, dans *Rev. de Théol. et de Phil.* 31 (1943) 5-17.

15. TOB, p. 251, note q.

16. Voir Y. CONGAR, *art. cit.*, 52-53 (qui renvoie à E. HOSKYNs et N. DAVEY, *The Riddle of the New Testament*, 3^e éd., Londres, 1947, p. 28 note) ; Y. TREMEL, *art. cit.*, 21 et surtout F. HAUCK, article *Mamōnas* dans G. KITTEL, *TWNT*.

17. Y. TREMEL, *art. cit.*, 20. De son côté, J. DUPONT écrit : « le conflit entre Dieu et Mammon se joue dans le cœur de l'homme, qui est incapable de servir l'un et l'autre. Puisqu'il s'agit d'abord de Dieu, le verbe 'servir' prend son sens fort ; il s'agit d'un 'service' qui réclame toute la personne et exclut toute possibilité de partage. Or Mammon impose un 'service' du même genre. Voilà pourquoi le choix s'impose » : *Les Béatitudes*, T. 3, p. 172.

18. S. LÉGASSE, « L'appel du riche », dans *La pauvreté évangélique*, p. 75. Voir aussi H. RIESENFELD, « Vom Schätzesammeln und Sorgen ; Ein Thema urchristlicher Paränese zu Mt. 6, 19-34 », dans *Neotestamentica et Patristica, Einer Freundesgabe Herrn Professor Oscar Cullmann zu seinem 60. Geburtstag*, Leiden, 1962, p. 47-58.

d'exception pour ceux qui ont « leur trésor dans le ciel » (*Mt* 19, 21 ; cf. 6, 20 ; *Lc* 12, 31-32). Rien d'un signe de zèle particulier. Rien même d'un charisme spécial¹⁹ : le simple — mais difficile — consentement à tout sacrifier chaque fois que le sacrifice devient condition de fidélité au Royaume auquel on tient comme au seul vrai trésor, dépassant infiniment même le gain du monde entier (*Mt* 16, 26 ; *Mc* 8, 36 ; *Lc* 9, 25). Alors, en vérité, perte et gain ne font qu'un : on perd sa vie mais en la sauvant (*Mt* 16, 24-25 ; *Mc* 8, 35 ; *Lc* 9, 23-25)²⁰.

Luc surtout souligne d'un trait fort ces exigences, dont l'ensemble des traditions évangéliques montre la nécessité. Il les radicalise, les situant dans un contexte de « tout ou rien ». Cela non seulement dans les récits de vocation, où il est le seul à noter que Simon, Jacques, Jean, Lévi laissent tout (*panta*) pour suivre Jésus (*Lc* 5, 11, 28), mais aussi lorsqu'il décrit la condition de disciple. Il semble faire du renoncement aux biens « une exigence imposée au disciple en général »²¹. Les deux paraboles sur la nécessité de réfléchir avant une entreprise importante — l'homme calculant la dépense avant de bâtir une tour, le roi comptant ses hommes avant le combat — conduisent à reconnaître que pour le disciple le seul calcul sage est de renoncer à tout : « de la même façon, quiconque parmi vous ne renonce pas à tout ce qui lui appartient ne peut être mon disciple » (14, 33). Les deux paraboles étaient d'ailleurs introduites comme illustration de la déclaration énergique de Jésus :

Si quelqu'un vient à moi sans me préférer à son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et même à sa propre vie, il ne peut être mon disciple. Celui qui ne porte pas sa croix et ne marche pas à ma suite ne peut pas être mon disciple (14, 26-28).

Ces mots élargissent, en en faisant un problème concernant tous les membres de la communauté, la portée des paroles tranchantes adressées à ceux qui « suivent Jésus » :

19. Voir Th. MATURA, *op. cit.*, p. 49. De la version de Luc, J. DUPONT, *Les Béatitudes*, T. 3, écrit : « il ne s'agit plus seulement d'une condition préalable pour pouvoir accompagner Jésus dans la situation particulière de son ministère itinérant, et donc inséparablement liée à cette situation concrète. Il est vraiment requis du disciple de Jésus qu'il renonce à tout ce qu'il a » (p. 157).

20. On comprend mal, à la lumière d'une étude globale du Nouveau Testament, l'affirmation de J. GALOT : « L'exégèse qui identifie le trésor et la vie éternelle est empreinte d'une dureté qui s'harmonise assez peu avec le regard d'amour adressé au riche... Vraiment, le 'bon maître' serait devenu bien sévère après que son interlocuteur avait (sic) exprimé sa fidélité aux commandements » (*art. cit.*, 453). La preuve d'amour est précisément d'amener cet homme jusqu'au trésor dont la possession est, dans l'imagerie du Nouveau Testament, la vie éternelle elle-même. Voir *Mt* 13, 44 ; 6, 19-21 ; 2 *Co* 4, 7 ; 1 *Tm* 6, 19 ; etc.

21. R. SCHNACKENBURG, *op. cit.*, p. 48. C'est aussi l'opinion de J. DUPONT (cf. *supra*, note 19) de S. LÉCASSE, *L'appel du riche*, p. 55-56.

quelqu'un dit à Jésus en chemin : « Je te suivrai partout où tu iras. » Jésus lui dit : « Les renards ont des terriers et les oiseaux du ciel des nids ; le Fils de l'homme, lui, n'a pas où reposer sa tête ²². »

Il dit à un autre : « Suis-moi. » Celui-ci répondit : « Permits-moi d'aller d'abord enterrer mon père. » Mais Jésus lui dit : « Laisse les morts enterrer leurs morts, mais toi va annoncer le Règne de Dieu. »

Un autre encore lui dit : « Je vais te suivre, Seigneur, mais d'abord permets-moi de faire mes adieux à ceux de ma maison. » Jésus lui dit : « Quiconque met la main à la charrue puis regarde en arrière n'est pas fait pour le Royaume de Dieu » (9, 57-62 ; cf. *Mt* 8, 19-22).

Il y a tension entre l'exigence du Royaume et l'insertion du croyant dans le réseau des relations normales. La première doit triompher. Mais l'homme doit en peser le coût, en savoir le risque ²³. C'est là sa sagesse, sa « prudence » qui le sépare de la folie du riche insensé (12, 21). Devant « le trésor qui est dans les cieux » mieux vaut — et pour tout disciple — aller jusqu'à vendre ce que l'on possède (12, 33-34 ; comparer avec *Mt* 6, 19-21), prêter sans exiger en retour (6, 34-35). Le geste typique du vrai disciple ? C'est celui de Simon, des fils de Zébédée, de Lévi, comme aussi celui de la pauvre veuve versant dans le tronc non son superflu mais ce qu'elle « prend sur sa misère pour mettre tout (*panta*) ce qu'elle a pour vivre » (21, 1-4).

Impossible d'ailleurs de se défaire de l'impression que, chez Luc, la constatation sèche « il est difficile à ceux qui ont les richesses de parvenir dans le Royaume » (*Lc* 18, 24 ; cf. *Mt* 19, 23 ; *Mc* 10, 23) porte l'écho du « malheureux, vous les riches » (6, 24) contrastant avec le « heureux vous les pauvres, le Royaume des cieux est à vous » (6, 20). Le chapitre 16 pourrait même laisser penser que la difficulté d'être à la fois disciple et riche confine avec une condamnation pure et simple du riche. Ces pages doivent toutefois être lues avec esprit de finesse. Luc présente une ligne de crête, celle où la conviction évangélique s'accomplit de la façon « la plus souhaitable ». Il affirme sans nuances ce dont tous doivent se souvenir au milieu de leurs problèmes. Pour montrer la rigueur de l'exigence, il l'outre. Ses affirmations tiennent de l'hyperbole. Un peu comme Paul écrivant aux Corinthiens « je voudrais bien que tous les hommes

22. Sur ce verset voir H.E. TÖDT, *Der Menschensohn in der Synoptischen Überlieferung*, Gütersloh, 1963, p. 112-114, et P. BONNARD, *L'Évangile selon saint Matthieu*, Neuchâtel-Paris, 1963, p. 118-119.

23. Voir H. FLENDER, *St Luke Theologian of Redemptive History*, trad. angl. Londres, 1967, p. 76 : « The future belongs to God alone... And yet within limits man does have a responsibility for this future. He has to plan and count the cost, and thus engage all his faculties. God has not created man to be the puppet of his will ; God's will enhances the responsibility of the human will. »

soient comme moi ; mais chacun reçoit de Dieu un don particulier... je dis aux célibataires et aux veuves qu'il est bon de rester ainsi, comme moi » (1 Co 7, 7-8), Luc semble souhaiter que tous se modèlent sur l'acte exemplaire des apôtres « laissant leurs propres biens » (Lc 18, 28). On doit cependant tenir compte, avec réalisme, des situations : de « telles exigences, prises à la lettre, auraient très tôt rendu le christianisme impraticable, et du reste, jamais apôtre ne les a imposées à quiconque se convertissait à la nouvelle foi » ²⁴. Une certaine richesse — celle où l'homme n'est pas possédé par ce qu'il possède — est conciliable avec la qualité de disciple. C'est dès qu'on sent la griffe de Mammon se refermer, qu'il faut être prêt à la décision qui s'impose : tout laisser. S'il ne s'agit donc pas de tout quitter sur-le-champ dès qu'on adhère à l'Evangile, on doit être décidé à tout abandonner, s'il le faut, au moment voulu. Luc ne cache pas un certain scepticisme devant la possibilité pour les riches de consentir à pareille démarche. Il connaît, certes, de bons riches ²⁵. Ainsi le foyer de Marthe et Marie (10, 38-42), les femmes aidant de leurs deniers la petite communauté (8, 3), le pharisien qui invite Jésus (7, 36 ; 14, 1) et Zachée, ce riche chef des collecteurs d'impôts (19, 2), devant lequel s'ouvre le salut alors qu'il donne aux pauvres simplement la moitié de ses biens et répare les torts avec générosité (19, 1-10). « Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu » (18, 23) ! N'empêche que le péril est grand. Pour Luc, être riche c'est jouer avec le feu.

La rencontre de Jésus et du jeune riche, même dans la version de Matthieu qui seule introduit l'idée de « perfection », se situe dans cette perspective. Il nous paraît difficile d'en comprendre autrement le sens. Jésus demande à cet homme droit la démarche qui le délivrerait du partage (la *dipsychia*) que l'attachement à ses « grands biens » — faisant qu'il s'en ira « tout triste » (19, 22) — crée en lui. Refusant de consentir à cette exigence qui répond à la question qui le ronge, il part. Et Jésus de dire à ses disciples :

« En vérité je vous le déclare, un riche entrera difficilement dans le Royaume des cieux. Je vous le répète, il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des cieux. » A ces mots les disciples étaient très impressionnés et ils disaient : « qui donc peut être sauvé ? » (19, 23-25).

24. S. LÉGASSE, *Pauvreté et salut*..., 166. Voir *L'appel du riche*..., p. 203.

25. Ceci est bien mis en relief dans H. WANSBROUGH, *St Luke on Poverty: St Luke and Christian Ideals in an Affluent Society*, dans *New Blackfriars* 49 (1968) 582-587.

La question qui domine l'épisode porte, en effet, sur la manière d'« avoir la vie éternelle » (19, 16.29), d'« entrer dans le Royaume des cieux » (19, 23-24), d'« avoir un trésor dans les cieux » (19, 21). Trois expressions qui se recouvrent. L'homme, qui est juif, sait les commandements de la Tora et qu'il doit les observer, en particulier aimer son prochain comme lui-même. Il les observe déjà. Dans les cadres de la Loi et de la foi juive traditionnelle, que peut-on exiger de plus ? Il pressent pourtant que quelque chose lui manque. Quoi ?

Jésus répond à sa question — signe de la sincérité de sa recherche — en l'incitant à faire en sa vie le passage que le Sermon sur la Montagne tel que transmis par Matthieu fait faire à la foi juive. Jésus ne se présente pas comme abrogeant Loi et prophètes. Il vient les « accomplir », les mener à leur perfection (Mt 5, 17-20). Comment ? En radicalisant l'exigence. Les comportements extérieurs ne sont plus seuls en cause. Compte aussi, et surtout, le contenu du cœur²⁶. Pour tout disciple, donc pour quiconque passe de la foi ancienne à la foi nouvelle que Jésus suscite, cette « perfection » saisissant la vie en son ensemble devient l'idéal, avec comme norme : « vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (5, 48). En cela se résume la nouvelle économie. Tout disciple — candidat à la « vie éternelle » — cherchera à accomplir la Loi, mais telle qu'elle est renouvelée en Jésus. Et puisque la vie nouvelle en son épanouissement s'identifie en fait avec la perfection, il visera nécessairement celle-ci, dans une marche en avant toujours en progrès²⁷. Quête de fidélité et désir de perfection ne font qu'un.

Au jeune juif fidèle qui observe les commandements et lui demande : « que me manque-t-il encore ? » (19, 20) Jésus répond, dans la ligne du Sermon sur la Montagne : « si tu veux aller au fond même de ton observance de la Loi, donc être parfait, devenant

26. Voir surtout D. GREENWOOD, *Obligation in the Sermon on the Mount*, dans *Theol. Stud.* 31 (1970) 301-309 ; W.D. DAVIES, *The Setting of the Sermon on the Mount*, Cambridge, 1964 ; R. SCHNACKENBURG, *op. cit.*, p. 53-83, 131-136 ; S. LÉGASSE, *L'appel du riche*..., p. 113-183.

27. « 'Donne à quiconque te demande', 'présente l'autre joue', 'quitte père et mère, femme et enfants et déteste ta propre âme', 'si ta main ou ton œil te donne une occasion de scandale, coupe-le', 'ne vous préoccupez pas de ce que vous mangerez ou boirez, à chaque jour suffit sa peine'. L'idée unique sur laquelle tous ces préceptes mettent l'accent est celle du caractère illimité des exigences de Dieu. Il n'autorise aucune complaisance. Qui compare sa conduite à ces principes ne peut être satisfait de lui-même, et pourtant, puisque Dieu est là dans son Royaume, ces principes sont impératifs » : C.H. DODD, *Morale de l'Évangile*, trad. franç., Paris, 1958, 84-85. — Dans *L'appel du riche*..., p. 113-146 S. LÉGASSE analyse longuement la conception matthéenne de la perfection en la situant dans tout le contexte du Nouveau Testament. Il en conclut que « chez Matthieu comme partout ailleurs dans le Nouveau Testament, la perfection est une valeur que tout chrétien doit ambitionner, nullement un degré supérieur d'existence religieuse réservée à quelques-uns » (p. 144).

mon disciple, délivre-toi de ce qui cause une fêlure en ton cœur ; tu observes la Loi, ta conduite est bonne, mais tes biens sont un obstacle menaçant ta fidélité radicale ; un ver ronge le fruit ; prends la décision qui s'impose ; veux-tu être un disciple au cœur non divisé entre deux désirs ? Vends tes biens alors tu pourras me suivre. » Impossible pour lui d'être disciple sans se montrer prêt à tout, « même au prix le plus élevé, pour préserver la pureté et l'unité du cœur »²⁸. La poursuite de l'obligatoire perfection, dans sa situation, nécessite cet acte courageux. On comprend alors pourquoi la remarque de Jésus et des disciples après son départ concerne non l'entrée en quelque état supérieur de « perfection » ou dans quelque voie « ouvrant l'accès à une vie plus riche »²⁹ mais tout bonnement l'entrée dans le Royaume des cieux (19, 23-24) et la possibilité pure et simple « d'être sauvé » (19, 25-26). Ce qui était en jeu n'était rien d'autre que l'héritage de la vie éternelle³⁰.

Il nous semble donc impossible de lire dans l'épisode du jeune homme riche, même chez Matthieu, l'expression d'un vouloir d'institution « immédiate et explicite » d'un « conseil » de pauvreté en vue de ce que nous appelons la vie religieuse. Il s'agit d'une illustration de ce que doit être l'attitude de tout disciple face au Royaume.

RICHESSSES ET ROYAUME

Notre conclusion peut paraître négative. Or, loin de nous priver d'une source importante pour la compréhension du vœu de pauvreté, elle permet de donner à celui-ci de très profondes dimensions. D'une part il faudra qu'il se fonde dans l'expérience commune de la vie dans le Christ, avec le primat absolu du Royaume sur tout, même les œuvres. D'autre part, il assumera de ce fait toutes les harmoniques évangéliques de la pauvreté et non pas seulement son aspect de renoncement. D'ailleurs, dès qu'on cesse de se braquer sur la quête d'une distinction préceptes — conseils et qu'on le médite à la lumière du « là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur » (*Mt* 6, 21), l'épisode du jeune homme riche lui-même ouvre sur de larges perspectives.

28. S. LÉGASSE, *L'appel du riche* . . . , p. 212.

29. Comme le voudrait J. GALOT, *art. cit.*, 464, après une étude par trop pré-orientée de la péricope où la rareté des références à des exégètes de métier est pour le moins surprenante.

30. « Devant l'option qui lui était offerte, il (le riche notable) n'a pas pu se résoudre à sacrifier ses biens terrestres pour se faire 'un trésor dans les cieux' et s'assurer l'entrée dans le Royaume. L'obstacle à son salut se trouve dans sa richesse, mais pas indépendamment de son attachement à sa fortune » : J. DUPONT, *Les Béatitudes*, T. 3, p. 159-160. Voir aussi Y. TREMEL, *art. cit.*, 11 (« ce qui est en jeu, c'est l'entrée dans le Royaume des cieux »).

Impossible, en effet, de ne pas se poser la question : pourquoi cette quasi-incompatibilité entre richesse et Royaume, au point qu'il est « plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu » (*Mt 19, 24 ; Mc 10, 25 ; Lc 18, 25*) ? L'Évangile répond : parce que la richesse fausse la vérité de l'homme. Elle l'incite à mettre sa sécurité dans ses avoirs ou ses rêves, muré en lui-même, au lieu de chercher appui en Dieu ³¹. La situation évangélique par laquelle l'homme structure sa vie autour de sa dépendance de Dieu en chaque instant et toute circonstance, comme le Sermon sur la montagne ne cesse de le rappeler (*Mt 6, 4.6.11.18.25-34 ; 7, 9-11*), répond, elle, à l'authentique nature de l'homme. Car celui-ci est radicalement un pauvre, un être du besoin, qui ne saurait nourrir l'ambition de se suffire : il n'est même pas propriétaire de sa vie qui peut lui être « redemandée » (*Lc 12, 20*), et à l'improviste. Aussi son attitude devant les biens est-elle un révélateur de la conscience qu'il a de sa condition.

La parole au jeune riche veut remettre celui-ci dans cette vérité, l'amener à la transparence qui, le faisant conscient qu'il a tout reçu, le rendrait prêt à tout donner pour le Royaume. Sa démarche, s'il avait consenti, aurait été un *amen* à son authentique condition, dans la proclamation de sa relation à Dieu. L'attitude de pauvreté face au Royaume n'a rien d'un pur volontarisme. Elle se fonde sur la vérité de l'homme. Comprendre cela est capital.

On doit noter en outre qu'argent et pouvoir, possession et domination, sont étroitement liés. Lorsqu'elle pousse à l'esprit de domination, la richesse détruit le sens fraternel. Elle coupe l'homme de cette autre face de sa vérité qu'est la communion avec ses frères, sans laquelle il n'est plus lui-même. Souvent « l'idolâtrie de l'idole la plus creuse et la plus éphémère, en place de la Foi-Espérance en notre Père, engendre le fratricide » ³², qui est pour celui qui le

31. « Ce besoin d'élémentaire sécurité est à la racine de la tendance à accumuler des richesses. Il n'est pas question de condamner ce besoin de sécurité, inhérent à la condition humaine. Il s'agit de montrer que ce besoin s'égare quand il cherche son appui dans des biens terrestres ; il n'y a de sécurité authentique qu'appuyée sur Dieu et sur la conscience aiguë de sa sollicitude paternelle » : J. DUPONT, *ibid.*, p. 202. G. MARC, *Passion pour l'essentiel*, Paris, 1976, p. 76, a cette remarque profonde : « La pauvreté (de l'Évangile) est peut-être moins le renoncement à l'argent qu'à la puissance qu'il confère. »

32. Y. CONGAR, *Situation de la pauvreté...*, 55. Comme l'écrit P. RICOEUR : « en m'identifiant à ce que j'ai, je suis possédé par ma possession, je perds mon autonomie ; c'est pourquoi le jeune homme riche doit vendre tous ses biens pour suivre Jésus... Ce malheur du cœur dur est tout de suite un obstacle à la communication : le mien exclut les tiens et ainsi les individus s'exproprient mutuellement en s'appropriant les choses ; c'est de là que vient notre représentation des existences humaines comme séparées les unes des autres. Mais en leur fond

commet un crime contre lui-même. Il n'est peut-être pas fortuit que Matthieu ajoute aux commandements que Jésus énumère au jeune homme celui de l'amour fraternel (19, 19), en pensant non à l'aumône mais à la perfection qui, selon lui, « consiste en la pratique d'une Tora de charité »³³. Chez Luc, les mauvais riches « dévorent les biens des veuves » (Lc 20, 47), refusent l'invitation de l'ami (14, 15-24), se montrent durs et arrogants (16, 19-31). La richesse les ferme à leur vraie humanité³⁴. Or, le geste que Jésus exige de son interlocuteur est inséparable du souci des autres : « donne-le aux pauvres » (19, 21). Il est restaurateur de vérité dans le rapport fraternel. Nous devinons que cela sera lourd de conséquences. Quand l'homme prend une décision face aux exigences du Royaume, les autres y sont toujours de quelque façon impliqués : le Royaume est Royaume de charité (Mt 22, 34-40).

Il est clair que dans la décision du religieux se retrouve la grande intuition qui domine la rencontre entre Jésus et l'homme riche. Conduit par ce que nous avons appelé ailleurs³⁵ son émerveillement devant le Royaume découvert et son enthousiasme pour ce que Jésus est ou révèle, il sent venu pour lui le moment de radicaliser l'exigence du Royaume. Il fait du « tout quitter » non plus simplement l'acte courageux auquel *un jour* il serait prêt à consentir, le Royaume étant en jeu, mais l'acte d'une décision prise d'emblée dans le *Kairos* de sa rencontre avec le Christ.

Bien qu'il ne faille pas durcir le contraste, la démarche du religieux sera d'ailleurs plus proche de celle qui était attendue du jeune homme riche que de celle des disciples obéissant aux consignes que Jésus leur donne avant l'envoi en mission. Car si le « va, vends tout ce que tu as, distribue-le aux pauvres » est la conséquence de la grandeur du Royaume, le « allez ! n'emportez pas de bourse, pas de sac, pas de sandales et n'échangez pas de salutations avec per-

les êtres sont liés par mille liens de similitude, de communication, d'appartenance à des tâches, à des 'nous' ; ce sont leurs zones possessives qui s'excluent et les excluent les uns des autres » : « L'image de Dieu et l'épopée humaine », dans *Histoire et vérité*, 3^e éd., Paris, 1964, p. 112-131 (117).

33. S. LÉGASSE, *L'appel du riche*..., p. 202.

34. « Le riche est voué à la grande pauvreté de la solitude indifférente. Il devient inhumain, non pas tellement par dureté d'écorce, mais par absence de failles... Le riche invite au silence avec ses alternances d'envie et d'agressivité. Le pauvre rend possible la parole avec ses appels et ses offres, car en lui le besoin déclaré agit comme une source continue de co-humanité. Sa vérité est une ruelle animée, tandis que la force du riche crée une place déserte » : A. DUMAS, *Prospective et prophétie, les Eglises dans la société industrielle*, Paris, 1972, 55. Voir aussi l'analyse de E. MOINIER, *Traité du caractère*, Paris, 1947, p. 547-550.

35. *Devant Dieu et pour le monde*, Paris, 1974.

sonne en chemin » (*Lc 10, 4*), « ne prenez rien pour la route, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent, n'ayez pas chacun deux tuniques » (*Lc 9, 3* ; cf. *Mt 6, 8-9*) s'explique différemment. Les consignes missionnaires sont dans la ligne des gestes symboliques mettant en relief l'urgence de la situation, que des prophètes de l'Ancien Testament accomplissaient³⁶. Par leur étrangeté, ces attitudes doivent faire pressentir l'impact du message : le moment est venu de se décider sur-le-champ. Il est même interdit d'« échanger des salutations en chemin » (*Lc 10, 4*), sans doute parce qu'elles sont interminables et que le message est trop urgent pour qu'on s'arrête (*2 R 4, 29*). Les envoyés doivent agir avec la plus grande hâte : c'est la dernière heure pour l'offre de la délivrance, la dernière pour lancer le filet qui doit ramener Israël, la dernière pour engranger la moisson³⁷. Tout est mûr. Demain peut-être il sera trop tard. Impossible donc de s'alourdir même des plus simples bagages, de consumer son temps dans les dédales de l'étiquette. Les choses en sont à l'instant décisif, il importe de le faire comprendre. Et les ouvriers de la moisson ont à agir en conséquence. Relisant ces consignes, alors que s'évanouit la foi en l'imminence de l'événement définitif, la communauté chrétienne y verra l'exigence d'une disponibilité totale pour l'annonce du Royaume, ce qui implique un désintéressement continu. Il ne s'agit pas d'ascèse³⁸ mais de relation immédiate au Royaume. Cette relation est toutefois différente de celle que la péricope du jeune riche met en relief. Elle va vers l'annonce du Royaume, non vers son acquisition. Elle se veut fonctionnelle. L'accent n'est pas le même. Il faudra s'en souvenir en réfléchissant sur la pauvreté des religieux. Il se pourrait, en effet, que certains Ordres ou Instituts apostoliques aient, au départ, vu leur pauvreté plus comme une exigence de disponibilité pour l'évangélisation que comme une dimension mystique.

On ne doit pas, par ailleurs, être dupe des mots. Et pour le jeune notable fortuné et pour les missionnaires envoyés, c'est plus d'appauvrissement volontaire que de pauvreté qu'il s'agit. Il arrive que, faute de le voir, on confonde tout. Tablant sur le danger des richesses, les récits évangéliques que nous avons scrutés ne soulignent

36. Comparer avec *Is 20, 2-4* p.ex.

37. Sur ce point voir J. JEREMIAS, *New Testament Theology*, trad. angl. Londres, 1972, p. 236-237 ; voir aussi F. HAHN, *Mission in the New Testament*, coll. *Studies in Biblical Theology*, 47, 1965, p. 41-46 ; C.B. CAIRD, *Saint Luke*, Londres, 1971, p. 142 ; A. GEORGE, *La pauvreté des apôtres*, dans *Cahiers Evangile* 9 (1^{er} trim. 1953) 23-24.

38. Voir P. BONNARD, *op. cit.*, p. 144. Pour toute la question voir M. CONTI, *Fondamenti biblici della povertà nel ministero apostolico*, dans *Antoniano* 46 (1971) 393-426.

pas la grandeur *en soi* de la pauvreté mais — ce qui relève d'un tout autre registre — la tension entre Royaume et biens, donc la nécessité pour le disciple de ne pas se laisser enlacer dans les rets de la possession. Impossible de mettre la main sur « le trésor qui est dans les cieux », impossible d'annoncer l'événement du Royaume en faisant corps avec lui, si le cœur est gavé du désir des biens terrestres ou empêtré dans ses bagages. La promesse à Pierre et à ses compagnons (*Mt 19, 28-29* ; *Mc 10, 29-30* ; *Lc 18, 29-30*) s'articule non sur le fait qu'ils sont pauvres mais sur leur geste de tout *laisser*. Sans verser dans les concordismes faciles, il est essentiel de rapprocher ces textes de ce que disent du mouvement qu'ils déclinent au cœur du mystère de Jésus le vieil hymne que retransmet la lettre aux Philippiens (*Ph 2, 6-11*) et Paul (dans sa seconde épître aux Corinthiens) : « il s'est dépouillé prenant la condition du serviteur », « de riche qu'il était il s'est fait pauvre » (2 Co 8, 9) ³⁹.

En ce sens, l'attitude que Jésus exige dans l'appel à « le suivre » devient un paradigme du comportement chrétien. C'est probablement dans cette perspective qu'il faut comprendre la façon dont Matthieu transmet les Béatitudes (*Mt 5, 1-12*) ⁴⁰. Alors, on le sait, que pour Luc — qui semble plus proche de leur teneur originale — Jésus adresse ces paroles à des pauvres réels, hommes accablés de peine, nécessiteux manquant du nécessaire, victimes de la haine ayant des larmes dans les yeux ⁴¹, Matthieu met dans la bouche du

39. Nous avons approfondi ce point dans J.M.R. TILLARD, *Le salut mystère de pauvreté*, Paris, 1968. Voir aussi J. DUPONT, « Pour vous le Christ s'est fait pauvre », dans *Assemblées du Seigneur*, 2^e série, 44, 1969, p. 32-37.

40. Sur cette question des Béatitudes, les travaux de base sont ceux de dom J. DUPONT, *Les Béatitudes*, Bruges-Louvain, 1954 ; *Les Béatitudes*, coll. *Etudes Bibliques*, T. 1, *Les Béatitudes. Le problème littéraire : les deux versions du Sermon sur la montagne et des Béatitudes*, Paris, 1969 ; T. 2, *Les Béatitudes. La Bonne Nouvelle*, Paris, 1969 ; T. 3, *Les Béatitudes. Les Évangélistes*, Paris, 1973. Voir aussi, du même auteur, *L'ambassade de Jean-Baptiste*, dans *NRT* 83 (1961) 805-821, 943-959 ; Id., « Les pauvres en esprit », dans *A la rencontre de Dieu ; Mémorial Albert Gelin*, Lyon-Le Puy, 1961, p. 265-272 ; Id., « L'Eglise et la pauvreté », dans *L'Eglise de Vatican II*, T. 2, coll. *Unam Sanctam*, 51 b, Paris, 1966, p. 339-372 ; Id., *L'interprétation des Béatitudes*, dans *Cahiers Bibliques Foi et Vie* 65, 4 (1966) 17-39 ; Id., « Pour vous le Christ s'est fait pauvre », dans *Assemblées du Seigneur*, 2^e série, 44, 1969, p. 32-37. Voir aussi H.Th. WREGE, *Die Überlieferungsgeschichte der Bergpredigt*, coll. *Wissenschaftliche Untersuchungen zum Neuen Testament*, 9, Tübingen, 1968 ; G. STRECKER, « Les macarismes du discours sur la montagne », dans *L'Évangile selon Matthieu ; Tradition et théologie*, coll. *Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium*, 29, Gembloux, 1972, p. 185-208 ; H. FRANKMOELLE, *Die Makarismen (Mt 5, 1-12 ; Lk 6, 20-23) ; Motive und Umfang der redaktionellen Komposition*, dans *Biblische Zeitschrift* 15 (1971) 52-75 ; A. GEORGE, « La forme des béatitudes jusqu'à Jésus », dans *Mélanges bibliques A. Robert*, Paris, 1957, p. 398-403 ; C.H. DODD, « The Beatitudes », *ibid.*, p. 404-410.

41. Ce que montre bien J. DUPONT, *Les Béatitudes*, T. 3, p. 41-97.

Maître des paroles sapientiellles. La disposition spirituelle, surtout, l'intéresse. Pour lui, les pauvres visés sont les « pauvres en esprit » (5, 3) ou « de cœur »⁴², les persécutés sont les « persécutés pour la justice » (5, 10) et ceux qu'on calomnie à cause de Jésus (5, 11). L'accent n'est plus sur une situation objective mais sur une attitude intérieure. Sous la locution grecque *ptôchos* signifiant « n'ayant rien » — comme le mendiant manquant du nécessaire et blotti dans la honte de sa misère — on fait passer le sens sémitique de *'ânâw*, *'âni* indiquant l'infériorité sociale⁴³, mais en l'ouvrant sur sa signification religieuse. Et ainsi le pauvre devient l'humble devant Dieu. Ici perce le courant vétéro-testamentaire des « pauvres de Yahvé », clients de Dieu⁴⁴ auxquels s'oppose moins l'état social que l'attitude des impies persécuteurs. Héritière de maintes allusions des Psaumes canoniques et des Psaumes de Salomon, la littérature de Qumran, elle aussi, parlait des « pauvres en esprit » (*anwei*, *'aniyyei*, *rûah*) dans un sens où la dimension mystique de la pauvreté prend un tel relief que les conditionnements matériels perdent de l'importance⁴⁵. La situation extérieure « devient l'image d'une disposition intérieure »⁴⁶. Elle renvoie à la pauvreté du cœur, dont l'attitude « sans défense » des *anawim* est le symbole. Alors :

La pauvreté spirituelle peut donc être appelée humilité, mais non celle qui porte à se faire tout petit, comptant pour rien, illustrée par l'image d'une plante qui, au lieu de s'élever bien haut, ne dépasserait pas le sol ; l'image ici serait plutôt celle du roseau qui ploie sous la pression du vent : le pauvre en esprit supporte tout avec une douce patience⁴⁷.

Le tout dans la perspective du Royaume : « bienheureux les pauvres en esprit, le Royaume des cieux est à eux » (*Mt* 5, 3). Toujours

42. Comme traduit la *TOB*.

43. Ce que montre J. DUPONT, *Les Béatitudes*, T. 2, p. 19-34.

44. Sur les « Pauvres de Yahvé » voir A. GELIN, *Les pauvres de Yahweh*, Paris, 1953 (réédité sous le titre *Les pauvres que Dieu aime*, coll. *Foi vivante*, 41, Paris, 1967), avec la bibliographie.

45. Voir S. LÉGASSE, *Les pauvres en esprit et les « volontaires » de Qumran*, dans *NTS* 8 (1961-1962) 336-345 ; Id., *Les pauvres en esprit*, coll. *Lectio divina*, 78, Paris, 1974, p. 23-26 ; J. DUPONT, « Les *ptôchoi tō pneumatī* de Matthieu 5, 3 et les *'anwē rūan* de Qumrân », dans *Neutestamentliche Aufsätze ; Festschrift für Prof. Josef Schmid*, Ratisbonne, 1963, p. 53-64 ; H. BRAUN, *Qumran und das Neue Testament*, Tübingen, 1966, I, p. 13 ; R. SCHNACKENBURG, *op. cit.*, p. 118-119.

46. J. DUPONT, *Les Béatitudes*, T. 3, p. 469.

47. *Ibid.*, p. 470. Il ne paraît donc pas « téméraire de supposer que, lisant le mot grec *ptôchoi* dans sa source, Matthieu y a reconnu les *'anâwim* de la Bible et qu'il a voulu indiquer la portée spirituelle du terme en recourant au procédé qui a conduit les gens de Qumrân à parler des *'anwey rūah*. Ses *ptôchoi tō pneumatī* sont, eux aussi, des 'courbés d'esprit', des 'humbles d'esprit'. L'état du porte-monnaie n'a rien à voir dans cette désignation ; elle ne veut décrire qu'une

lui. La décision commandant la démarche d'appauvrissement — et qui s'enracine dans un émerveillement face au Royaume — n'est possible que si le cœur de l'homme a cette souplesse des humbles, « sans défense » devant le vouloir de Dieu. Seul le « pauvre en esprit » saura ne pas résister à l'injonction qui peut un jour lui être faite : « vends ce que tu as ». Il en va de même pour le dépouillement missionnaire. Il ne dépend pas d'abord de situations économiques que s'ouvrent ou se ferment les portes du Royaume, mais de la qualité intérieure du cœur. C'est ce qu'illustre la scène de l'onction de Béthanie (*Mc 14, 3-9* ; *Mt 26, 6-13*). Le geste de cette femme

affirme la primauté du Royaume sur les œuvres : devant cette urgence, l'homme doit renoncer à toutes ses richesses, que cet avoir soit un attachement à l'argent et c'est le cas de Judas dans le quatrième évangile, ou qu'il soit un attachement à sa propre justice et c'est manifestement le sens de l'épisode chez saint Matthieu. Telle est la véritable pauvreté exigée par l'Evangile. Nous sommes assez loin d'une exaltation de la pauvreté comme condition sociale, puisqu'à une œuvre de portée sociale, Jésus préfère le geste gratuit qui paraît un pur gaspillage. Il suppose en réalité un dépouillement et une pauvreté plus profonds en leurs racines que le zèle des disciples. La plus pauvre, c'est celle qui fait apparemment un geste de riche. Les plus riches, ce sont ceux qui sont dévorés par le zèle des pauvres. La Pauvreté selon l'Evangile réside dans l'esprit, comme l'affirmait Matthieu, en ce centre d'où doivent procéder les actions et les œuvres de l'homme... A cette condition seulement, on peut comprendre qu'il existe des riches pauvres selon l'esprit et qu'une certaine pauvreté peut devenir une richesse ⁴⁸.

Il y a donc de mauvais pauvres et de bons riches. Mais, tout en tenant compte de la différence des visées théologiques, n'oublions pas pour autant la version johannique du même événement (*Jn 12, 1-7*). L'homme étant l'homme, pauvreté en esprit et attitude concrète devant la richesse se conditionnent mutuellement, s'exigent. La pauvreté évangélique ne saurait se vivre à un seul de ses registres. Si Judas Iscariote proteste devant le geste de Marie, faute de pauvreté en esprit, n'est-ce pas qu'il est captif de l'amour de l'argent (*12, 6*) ? Celui-ci interdit celle-là. Si seul un état intérieur de pauvreté donne couleur chrétienne à la pauvreté matérielle, en sens inverse « un certain degré de pauvreté matérielle », ou d'appauvrissement au sens défini ci-dessus, « permet seul de se prévaloir de la pauvreté spirituelle et d'en affirmer les droits » ⁴⁹.

attitude d'âme à l'égard de Dieu et du prochain, cette attitude que résume pour nous le mot humilité » (*ibid.*, p. 465).

48. Y. TREMEL, *art. cit.*, 16-17.

49. M.J. RONDEAU, *La pauvreté vécue dans la tradition de l'Eglise*, dans *La Pauvreté* (Montpellier 2-5 avril 1963, compte rendu des XL^{es} Journées uni-

Le primat de la pauvreté en esprit, si fermement attesté par la version matthéenne des béatitudes, ne met donc pas en cause ce que, par ailleurs, l'Évangile dit de la richesse. Celle-ci éprouve tout disciple. Elle le contraint à prendre parti. Qu'il soit riche ou pauvre, ou elle l'asservira ou il la dominera. Ne serait-ce qu'au plan de son désir⁵⁰. Certes la possession « ne condamne pas plus les uns que le dénuement ne béatifie les autres ». Tout dépend du cœur. Mais, précisément, en chaque disciple ce cœur doit être libéré. Et il l'est difficilement sans quelque geste d'appauvrissement réaliste. A Timothée Paul donne ces conseils, marqués au coin du bon sens :

quant à ceux qui veulent s'enrichir, ils tombent dans le piège de la tentation, dans de multiples désirs insensés et pernicieux, qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition. La racine de tous les maux en effet, c'est l'amour de l'argent. Pour s'y être livrés, certains se sont égarés loin de la foi et se sont transpercé l'âme de tourments multiples (1 Tm 6, 9-10).

Toutefois il a soin d'ajouter :

Aux riches de ce monde-ci, ordonne de ne pas s'enorgueillir et de ne pas mettre leur espoir dans une richesse incertaine, mais en Dieu, lui qui nous dispense tous les biens en abondance, pour que nous en jouissions. Qu'ils fassent le bien, s'enrichissent de belles œuvres, donnent avec largesse, partagent avec les autres. Ainsi amasseront-ils pour eux-mêmes un bel et solide trésor pour l'avenir, afin d'obtenir la vie véritable (6, 17-19).

Depuis ses origines, le projet religieux a pris comme ossature cette démarche de l'appauvrissement. Il ne se vit en vérité que dans la mesure où l'enracinement théologique — le Royaume perçu comme la perle fine et le trésor dont la découverte « ravit de joie » — et le climat moral de la « pauvreté en esprit » demeurent en constante osmose avec la conscience suraiguë qu'il est nécessaire de prendre effectivement des distances face à la possession et à ses appâts. Le « vends tout ce que tu as » — et « vis dans la logique de ta décision » — apparaît alors comme l'exigence concrète liée à la reconnaissance de la place première du Royaume au centre de l'existence. Ceci dans la ligne de la kénose du Serviteur avec ce qu'elle implique à la fois de communion au Père et de dépouillement. Le but du religieux n'est-il pas de « suivre le Christ » ? Entrée difficile dans le mystère de la Croix (cf. Lc 14, 27). Mais, en retour, on

versitaires), num. spéc. des *Cahiers universitaires catholiques* 9-10 (juin-juillet 1963) 416-446 (420).

50. Lire les pages pleines de finesse de G. ZIEGEL, *Heureux les riches ?*, Paris, 1973, en particulier p. 55-61.

comprend que ce lien essentiel avec la « pauvreté en esprit » donne seul un sens à des gestes décidés d'appauvrissement à première vue insensés, portant sur les biens matériels de l'existence ordinaire — maisons, champs, filets, bureau de la douane. Ils permettent d'aller au-delà des bonnes intentions dans lesquelles souvent la « pauvreté en esprit » s'exténue et peut-être s'illusionne. Par eux se creuse en la vie un espace et un vide réels, concrets. Cela, à cause du Royaume. On est bien dans les exigences de la vocation chrétienne de disciple, mais accomplies dans une situation qui en fait saillir l'axe. Un peu comme les os du visage percent sur le masque des pauvres.

Nous avons évoqué le mystère de la Pâque de Jésus. Ajoutons que cet appauvrissement et cette dépossession sont ceux du chrétien en situation d'exode, d'étranger⁵¹. Ici encore le projet religieux donne une couleur de radicalité à l'attitude du chrétien en marche vers le Royaume, appelé à laisser les bagages encombrants, à s'installer sur la terre mais comme à l'étape, les yeux toujours rivés sur le terme de la marche. Il n'est pas surprenant que, dès ses plus lointaines origines, la vie religieuse ait été associée à la grande idée du pèlerinage⁵². Le pèlerin est l'homme qui, sans attaches le rivant à quelque lieu, va, dépouillé, dans l'attitude du petit groupe suivant Jésus sur les routes de Palestine et des missionnaires envoyés annoncer l'imminence du Royaume.

DONNE-LE AUX PAUVRES

Pour les trois synoptiques, avec une légère variante chez Luc — qui emploie *diadidonai* (distribuer) au lieu de *didonai* (donner) —, la parole au jeune homme riche s'achève sur la mention des pauvres. On se dépouille de ses biens, on s'appauvrit volontairement, mais ce qui se trouve ainsi libéré ne demeure pas infructueux. Il est « donné », « distribué », aux pauvres (*Mt 19, 21* ; *Mc 10, 21* ; *Lc 18, 22*). Cette fois il s'agit des pauvres qui ne le sont pas par choix, à cause de l'option pour le Royaume, mais de par la dureté du sort, gens de la misère. Entre l'appauvrissement volontaire qu'exige Jésus et l'acte qui permet aux pauvres un peu plus d'existence, parce qu'il les arrache à leur néant, il existe un lien. La dépossession « pour le Royaume » apparaît comme pouvoir de vie, desserrant les liens des captifs, semant un peu d'espérance.

51. Pour l'orchestration biblique du thème voir C. SPICQ, *Vie chrétienne et pèlerinage selon le Nouveau Testament*, coll. *Lectio divina*, 71, Paris, 1972.

52. Voir *Devant Dieu et pour le monde*, p. 322-325.

Il est vrai que chez Marc et Matthieu la prescription de donner aux indigents les biens abandonnés est marginale. Le poids de la phrase n'est pas là⁵³. On ne met pas de lien essentiel entre le « tout quitter » et le « tout donner » : ce dernier est mentionné parce que, dans les usages de la bienfaisance juive, c'est ce qui se fait d'ordinaire. Cela, notons-le, suffit à rappeler l'importance attachée à l'aumône. Tout le Nouveau Testament l'orchestre. Au-delà des paroles de Jésus sur l'aumône, soit qu'elles la supposent (comme *Mt* 6, 2-4) soit qu'elles la commandent (ainsi *Lc* 11, 41 ; 12, 33 ; 16, 9), il convient d'évoquer à ce propos la forte affirmation de la première lettre de Jean : « si quelqu'un possède les biens de ce monde et voit son frère dans le besoin et qu'il se ferme à toute compassion, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui ? » (*1 Jn* 3, 17). Et il est révélateur que Matthieu, discret sur ce point⁵⁴, achève néanmoins sa présentation du ministère de Jésus par le long récit du jugement dernier dans lequel il est explicitement dit que ce qui a été fait aux malheureux — qu'il s'agisse uniquement de ceux de la communauté chrétienne ou aussi des autres, peu importe ici — a été fait au Seigneur en personne (*Mt* 25, 31-46). Impossible d'être fidèle à l'Évangile si on accepte de laisser son prochain enchaîné dans sa misère⁵⁵.

Mais sous la plume de Luc le « distribue-le aux pauvres » que Jésus dit au notable a une résonance particulière. Elle ne vient pas simplement de ce que, de tous les évangélistes, Luc est celui qui insiste le plus sur l'aumône (11, 41 ; 12, 33 ; 16, 9)⁵⁶ mais surtout de ce qu'on retrouve dans la péricope, perçant sous des mots tels que *diados* (distribue), *panta* (tout), *ta idia* (les biens propres, cf. 18, 28), sa vision de l'attitude du chrétien face à l'argent. Les mêmes mots reviennent, en effet, dans les sommaires des Actes des Apôtres traçant le tableau idéal et idéalisé de la communauté chrétienne⁵⁷ :

53. Ce que montre bien S. LÉGASSE, *L'appel du riche*..., p. 56-57, 85, 180-182, 201-202.

54. En *Mt* 6, 1-4 l'accent est mis non sur l'aumône mais sur la façon de l'exercer.

55. La lettre de Jacques, renouant avec les formules des prophètes, dira en ce sens que « la religion pure et sans tache devant Dieu le Père, la voici : visiter les orphelins et les veuves dans leur détresse » (*Jc* 1, 27). Elle mettra le service des pauvres en tête des œuvres qui authentifient la foi (2, 15-17). Dans les Actes des Apôtres, Luc rapporte les gestes de Pierre et Jean (*Ac* 3, 2-10), Tabitha (9, 36), Corneille (10, 2.4.31), de la communauté d'Antioche (11, 29), de Paul (20, 35). Paul lui-même, dans toute la question de la collecte, revient sur cette nécessité (*Rm* 15, 25-27 ; 1 *Co* 16, 1-4 ; 2 *Co* 8, 1-9, 15 ; *Ga* 2, 10).

56. Voir H.J. DEGENHARDT, *Lukas der Evangelist der Armen*, Stuttgart, 1965.

57. C'est ce que montre S. LÉGASSE, *L'appel du riche*..., p. 99-107, suivi par J. DUPONT, *Les Béatitudes*, T. 3, p. 155-158 (surtout p. 157). Voir aussi J. DUPONT, *Renoncer à tous ses biens*, dans *NRT* 93 (1971) 561-582.

« nul ne considérait sien (*idion*) l'un quelconque de ses biens... tous ceux qui se trouvaient possesseurs de terrains ou de maisons les *vendaient*... on distribuait (*diédidoto*) à chacun selon ses besoins » (Ac 4, 32-35). Pour Luc il existe un lien étroit entre « tout quitter » et « tout distribuer ». Les richesses laissées par l'homme au cœur « unifié » qui suit Jésus trouvent de ce fait leur vraie finalité. Elles chassent la misère. Par là, elles jouent un rôle important dans la construction et la mission de la communauté ecclésiale. Car, distribuées aux frères dans le besoin, elles créent sous sa forme concrète une *koinônia* fraternelle où l'*Agapè* s'exprime d'une façon intégrale, la dimension spirituelle se traduisant dans le don matériel et le partage. Le disciple renonce à ce qu'il a de propre (*ta idia*) mais son appauvrissement tourne au profit des pauvres, instaurant ainsi le Royaume d'une façon réaliste. Souffrance et misère reculent. L'abandon des biens a une fonction positive. Il n'équivaut en rien à une démarche purement négative centrée sur le renoncement ou le mérite personnel. S'il s'explique par la fascination du Royaume, il fructifie en l'instauration de celui-ci parmi les hommes.

Car la pauvreté-misère, l'indigence, la situation de qui n'a pas le nécessaire sont un mal en contradiction avec le dessein de Dieu et donc avec la nature du Royaume. Il faut impitoyablement les combattre. L'urgence évangélique s'incarne en ce combat. Ayant fait l'homme à son image et lui ayant donné l'univers, le Créateur ne cesse, en effet, de désirer le bonheur de sa créature. On sait comment la dimension terrestre du bonheur forme la trame sur laquelle le Peuple élu a tissé son espérance. Devant la pauvreté, le chrétien se sent forcé de réagir. Il veut que l'homme sorte de sa situation d'accablement. Lutter contre la souffrance et toute misère devient une forme de sa collaboration à la venue du Règne. Celui-ci ne supporte pas la pauvreté. D'ailleurs, faisant écho aux prophètes, le Deutéronome ordonnait : « qu'il n'y ait pas de pauvre chez toi » (Dt 13, 4), prescription que la traduction grecque des LXX transformait en une promesse : « il n'y aura pas de pauvre chez toi »⁵⁸. Dans ses sommaires, Luc pense sans doute à ce texte. La communauté des origines, brûlant du feu de Pentecôte et sûre que les temps du Salut sont ouverts, cherche à le rendre vrai.

Il ne peut plus y avoir de pauvre, ainsi le veut le Royaume. Dans ces perspectives, qui se lisent en filigrane sous la version selon Luc de la rencontre avec le riche, la démarche exigée du disciple a un horizon ecclésial. Fidèle à sa perception de l'absolu

58. Sur tout ceci voir J. DUPONT, *L'union entre les premiers chrétiens dans les Actes des Apôtres*, dans NPT 91 (1969) 807-815 (1993).

du Royaume, il doit à cause de celui-ci consentir non seulement à tout quitter mais à tout distribuer aux pauvres. Car le Royaume implique qu'au cœur d'un monde labouré par l'injustice et la souffrance se recrée le milieu humain que Dieu ne cesse de souhaiter, en en appelant à la collaboration des hommes. La lente carie de la vie des pauvres doit cesser. La dépossession à cause du Royaume tend à l'instauration de la communauté du Royaume. Le renoncement à un certain *avoir* fructifie dans le don aux autres de la possibilité d'*être*. Il s'agit dans tout cela d'autre chose que d'une volonté d'ascèse purificatrice ou même d'un désir de plus grande disponibilité apostolique. On est au cœur de l'Évangile.

Par là on entre dans la grande économie des temps messianiques. Que dit, en effet, l'espérance qui traverse la Bible ? Qu'un nouvel état de choses, une « ère nouvelle » doivent venir. Ce qui les caractérisera sera l'instauration d'une humanité d'où la souffrance aura disparu, où la joie et la paix de tous seront fermement établies et où ceux que le sort ou leurs semblables enferment dans la misère verront la fin de leur peine :

Ceux qui se béniront sur terre se béniront par le Dieu de vérité, et ceux qui jureront sur terre jureront par le Dieu de vérité : on oubliera les angoisses anciennes, elles auront disparu de mes yeux. Car voici que je vais créer des cieux nouveaux et une terre nouvelle, on ne se souviendra plus du passé, il ne reviendra plus à l'esprit. Mais soyez pleins d'allégresse et exultez éternellement de ce que moi, je vais créer : car voici que je vais faire de Jérusalem une exultation et de mon peuple une allégresse. J'exulterai en Jérusalem, en mon peuple je serai plein d'allégresse, et l'on n'y entendra plus retentir les pleurs et les cris.

Là, plus de nouveau-né qui ne vive que quelques jours, ni de vieillard qui n'accomplisse son temps ; car le plus jeune mourra à l'âge de cent ans, c'est à cent ans que le pécheur sera maudit. Ils bâtiront des maisons et les habiteront ; ils planteront des vignes et en mangeront les fruits. Ils ne bâtiront plus pour qu'un autre habite, ils ne planteront plus pour qu'un autre mange.

Car les jours de mon peuple égaleront les jours des arbres, et mes élus useront ce que leurs mains auront fabriqué. Ils ne peineront pas en vain, ils n'enfanteront plus pour la terreur, mais ils seront une race de bénis de Yahvé, et leur descendance avec eux.

Ainsi, avant qu'ils n'appellent, moi, je répondrai, ils parleront encore que j'aurai déjà entendu. Le loup et l'agnelet paîtront ensemble, le lion comme le bœuf mangera de la paille, et le serpent se nourrira de poussière. On ne fera plus de mal ni de violence sur toute ma montagne sainte, dit Yahvé (*Is* 65, 16-25).

Le Messie s'adressera d'abord aux pauvres. Ils seront les « premiers clients de sa parole, le test de son avènement »⁵⁹. A ce plan,

59. Selon l'expression du P. CHENU, *Paradoxe de la pauvreté évangélique et construction du monde*, dans *La Pauvreté* (cité note 49), 401-415 (409).

il est éclairant que, dans le prolongement explicite du chapitre 61 d'Isaïe, les signes de l'arrivée du Royaume que Jésus énumère en réponse à la question du Baptiste soient précisément des actes libérant de l'infirmité, de la maladie, de la mort, de la pauvreté (*Mt 11, 4-5* ; *Lc 7, 22*). Pour Jésus, si « la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres », tout prouve que « celui qui doit venir » est là. Ce qui rejoint le commentaire des premiers versets de ce chapitre d'Isaïe à la synagogue de Nazareth : « aujourd'hui cette écriture est accomplie pour vous qui l'entendez » (*Lc 4, 21*). En fidélité à l'espérance messianique, la mission que Jésus accomplit avec la puissance de l'Esprit de son baptême est d'annoncer « la Bonne Nouvelle aux pauvres », de « proclamer aux captifs la libération, aux aveugles le retour à la vue, de renvoyer les opprimés en liberté, de proclamer une année d'accueil par le Seigneur » (*Lc 4, 18-19*). C'est dans sa rencontre avec les pauvres que percent les premiers signes de la venue du Règne : là où infirmes et mendiants sont délivrés de leur nuit, là commence à briller l'ère de grâce.

Lorsque la communauté chrétienne tient à ce qu'il n'y ait plus d'indigent chez elle (*Ac 4, 34*), ou lorsque le disciple distribue aux pauvres les biens qu'il laisse, saisi par la grandeur du Royaume, ils entrent dans ce tissu des gestes messianiques. Cherchant à effacer de l'humanité la flétrissure de la misère pour que l'homme nouveau surgisse enfin, non seulement ils vivent en acte l'amour fraternel, mais ils le font en s'inscrivant dans le courant d'espérance qui pousse le monde vers un changement tel que les horreurs d'aujourd'hui disparaissent. Mouvement historique, où il est question d'un Peuple, d'une *koinônia* humaine, non d'un simple conglomerat d'individus. Ne soyons pas ici victimes de nos schèmes sociologiques. Si l'aumône dont parlent les textes évangéliques est individuelle, calmant les blessures sans aller jusqu'aux causes sociales profondes⁶⁰, la communauté ecclésiale comme telle, sûre qu'en Jésus l'ère messianique a été inaugurée, veut pourtant constituer par la qualité de sa *koinônia* une garantie et un signe de l'aboutissement de l'espérance des pauvres. L'aumône s'enclave dans une vision historique et collective, celle qui sous-tend le courant messianique. Certes il faut aujourd'hui repenser de fond en comble la question de l'aumône. Sans toutefois évacuer l'intuition qu'elle recèle : la communauté chrétienne *comme telle* doit être, par l'absence en elle de l'indigence, démonstration de la certitude qu'en Jésus Dieu a allumé en pleine histoire une flamme, petite encore mais destinée à s'enfler, qui

60. Voir sur ce point les remarques de S. LÉGASSE, *Les pauvres en esprit*, p. 114-118.

veut brûler la misère jusqu'en ses scories, sans rien laisser subsister, même la moindre escarville. Quelle que soit la forme concrète qu'il revêt, l'appauvrissement des disciples du Christ ne trouve sa plénitude de sens évangélique que s'il débouche dans cet engagement contre ce qui fait les pauvres. Et on devine comment, en retour, l'élan pour la libération des miséreux, obligation des temps messianiques, risque de perdre son nerf si les chrétiens n'acceptent pas pour cela de se déposséder d'une certaine façon : « Seul le dépouillement sensible joint au dépouillement spirituel permet la rencontre et le service des pauvres »⁶¹.

Lorsqu'on insiste sur cet engagement pour la libération des pauvres, on ne saurait ignorer les limites à l'intérieur desquelles le Nouveau Testament explicite sa foi. On n'y fait aucune mention du devoir de libérer ou secourir les miséreux n'appartenant pas à la communauté chrétienne ou tout au moins au Peuple de l'Alliance. Quand, répondant au réquisitoire de Tertullus, Paul dit qu'il est venu à Jérusalem apporter des aumônes pour son peuple (Ac 24, 17), il fait allusion à la collecte en faveur des seuls pauvres judéo-chrétiens de la ville (Rm 15, 25-28 ; Ga 2, 10 ; 1 Co 16, 1-4 ; 2 Co 8, 1-9, 15). Les aumônes du centurion Corneille plaisent à Dieu, avant sa conversion, mais parce qu'elles sont faites au peuple juif (Ac 10, 2). Le texte de Matthieu sur le jugement dernier (Mt 25, 31-46) parle des « plus petits qui sont mes frères » (25, 40). Phrase difficile à interpréter s'il en est. Mais les arguments poussant à voir dans les « frères » les disciples et dans « les plus petits » les plus pauvres de ceux-ci paraissent plus convaincants que ceux qui voudraient y voir tout homme et tout homme pauvre sans distinction⁶². Ils sont plus en accord avec l'ensemble du contexte néotestamentaire⁶³.

61. H. BARTOLI, *Inefficacité de la pauvreté, vocation des pauvres*, dans *La Pauvreté* (cité note 49), 447-480 (479-480).

62. La note de la TOB (p. 112, note 1) est pour l'identification avec tout pauvre. Mais voir J. WINANDY, *La scène du Jugement Dernier*, dans *Sciences Ecclésiastiques* 18 (1966) 169-186 ; J. DUPONT, *Les Béatitudes*, T. 3, p. 626-633 ; S. LÉGASSE, *Pauvreté et salut dans le Nouveau Testament*, 165 ; L. CERFAUX, « La charité fraternelle et le retour du Christ », dans *Recueil Lucien Cerfaux*, T. 2, coll. *Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium*, 7, Gembloux, 1954, p. 27-40 ; A. GEORGE, *Le Jugement de Dieu. Essai d'interprétation d'un thème eschatologique*, dans *Concilium* 41 (janv. 1969) 13-23 ; J.-Cl. INGELAERE, *La « Parole » du Jugement dernier (Mt 25, 31-46) dans RHPHilRel* 50 (1970) 23-60 ; L. COPE, *Matthew XXV : 31-46 « The Sheep and the Goats » Reinterpreted*, dans *NT* 11 (1969) 32-44.

63. En particulier en ce qui concerne l'usage constant du mot « frère » chez Matthieu (Mt 12, 48-49 ; 28, 10).

Bientôt, toutefois, l'Eglise découvrira qu'elle doit vivre à l'égard de « ceux du dehors » la loi évangélique qui non seulement soude sa propre unité, mais veut aussi la rendre signe messianique. D'une part, si elle s'enroule sur elle-même elle peut en arriver à émousser le sens de sa mission : la *dipsychia* risque d'atteindre surtout les chefs et de les faire tomber dans la tentation du pouvoir, de l'adulation des riches, de la bassesse, de la médiocrité. D'autre part, le Peuple nouveau a pour mission de faire de sa *koinônia* le ferment de la fraternité des hommes. L'amour des « frères » — c'est-à-dire, pour les premiers siècles, des « chrétiens » — veut s'ouvrir en amour universel des hommes. La communauté évangélique doit donc partager avec les plus démunis qui sont en dehors d'elle, donner s'il le faut de son nécessaire, bref s'appauvrir, pour que la fraternité humaine s'accomplisse. La loi du partage appartient à sa mission pour le monde. Comme aussi, une fois retraduite l'intuition qui commande l'aumône, le devoir de s'engager pour que soient atteintes dans leurs racines la pauvreté et la misère, où qu'elles soient :

C'est à une critique radicale des structures, des institutions, des systèmes, des croyances, des civilisations, qui font que la pauvreté est vécue comme une aliénation destructrice de l'homme et de la liberté que nous sommes conviés. La lutte contre l'inefficace pauvreté et contre l'exploitation sous toutes ses formes passe par les structures politiques, économiques et sociales. Il ne s'agit pas simplement d'organiser et de développer la distribution par les riches aux pauvres d'aumônes, mais de faire que les pauvres entendent la Parole et comprennent qu'ils sont appelés à dominer le monde. Il s'agit de mobiliser les forces sociales pour réduire les résistances, de créer des institutions propagatrices du progrès, de partager l'œuvre commune à entreprendre, de surmonter les obstacles et les complicités de la richesse et des pouvoirs. C'est dire qu'un relais politique de la charité est absolument nécessaire ⁶⁴.

Ceci, sans oublier que ce serait déshonorer les pauvres que de les conduire au type de richesse et de possession qui ferme au Royaume et que l'Evangile dénonce. Il faut garder vraie en eux aussi la « pauvreté en esprit » sans laquelle il n'y a pas d'accès au trésor des cieux.

La dépossession « à cause du Royaume » a donc un lien étroit avec l'entrée dans l'espérance messianique, celle des pauvres. Pourquoi ? Parce qu'elle traduit en réalités existentielles le mouvement profond du mystère de Jésus. Paul développe cet argument pour inciter les Corinthiens à la générosité envers d'autres églises (2 Co 8, 9). Librement, leur dit-il, sondez et éprouvez la vérité de

64. H. BARTOLI, *art. cit.*, 476.

vosre amour : « vous connaissez en effet la générosité de notre Seigneur Jésus-Christ qui, pour vous, de riche qu'il était, s'est fait pauvre, pour vous enrichir de sa pauvreté ». Ce mouvement est celui que décrit l'hymne de la lettre aux Philippiens, mouvement du Serviteur et de sa kénose⁶⁵. En Jésus, le don intégral de la personne et de l'existence fleurit dans cette générosité qu'est le Royaume dont il est le Seigneur ; chez les chrétiens, le don intégral s'exprime d'abord dans la *koinônia*, où les biens de chacun — biens matériels et biens spirituels — sont donnés à tous, puis dans la communion aux efforts des pauvres pour sortir du cercle de leur misère.

Nous sommes ici au cœur du mystère de la pauvreté évangélique, indissociable symbiose de la transparence du cœur en état de totale disponibilité et du comportement concret que dicte la loi du Royaume. Le croyant se laisse vaincre par la loi de *koinônia* qui est au centre du Royaume. Le dynamisme de Jésus livrant tout, jusqu'à sa vie, pour ses frères, se répercute dans l'attitude des siens poussés par l'Esprit à se dépouiller de leur avoir et, s'il le faut, de leur vie pour les autres (2 Co 8, 3). Le Royaume n'est-il pas Royaume d'*Agapè* ? Cette démarche du disciple, où se grave la démarche de Jésus, prend couleur des gestes de celui-ci : signes de la percée du Royaume au sein d'un monde que le désir de la richesse ne cesse de diviser. A sa façon, humble mais vraie, le geste de ceux qui pour « suivre Jésus » donnent leurs biens et partagent leur avoir avec les pauvres remet la Création dans l'ordre, anticipant ainsi les conditions de Règne.

Voilà qui donne au « vends tout ce que tu as, distribue-le aux pauvres » de nouvelles dimensions. Chez Luc surtout, le geste de quitter librement ses biens pour l'Évangile n'est pas une décision qui mettrait en cause uniquement le fidèle ou dont les conséquences ecclésiales ne seraient que de l'ordre spirituel. Là même où il est imposé simplement par la nécessité de maintenir le cœur dans l'unité, le propos de dépossession a des répercussions qui débordent l'individu et concernent l'établissement de la justice de Dieu au sein d'un monde que l'injustice des hommes encrasse. Que nous

65. Ce verset 9 est « une brève digression christologique, qui est comme un résumé partiel du célèbre passage de Phil. 2, 5-11. Comme là-bas l'attitude du Christ est donnée en exemple et on insiste spécialement sur son dépouillement », la richesse abandonnée étant sa situation dans sa préexistence. Cependant « *eptôcheusen*, mot à mot : se fit mendiant, n'évoque pas seulement l'infériorité de la condition terrestre comme telle, mais aussi (sans que l'apôtre y ait pensé forcément) la vie des 'pauvres' (les *ebionim*) pour lesquels Jésus avait beaucoup de sympathie et dont il partageait l'existence dans une large mesure » : J. HERING, *La seconde Épître de saint Paul aux Corinthiens*, Neuchâtel-Paris, 1958, p. 69.

voilà loin des moralismes, loin des légalismes, loin des tergiversations sur le conseil ou le précepte !

Le propos de pauvreté du religieux assumera cette dimension. Pour lui elle ne viendra donc pas de quelque élément adventice ni, fondamentalement, d'un vouloir d'apostolat. Elle jaillira du profond de la démarche qui fait préférer le Royaume à tout le reste. Il sera essentiel de ne pas l'oublier. Et si des Ordres naissent en liaison avec les problèmes des pauvres à guérir et défendre, le visage particulier qu'ils se donnent et la couleur spéciale de leur action ne seront que l'explicitation de la démarche du vœu de pauvreté. Si paradoxal que cela puisse paraître — c'est le paradoxe de l'Évangile lui-même — le geste de « tout quitter » est garant du pouvoir de tout renouveler. La dépossession devient source de la puissance qui arrache à la pauvreté ses victimes. Tout comme la Mort sur la Croix est la source de la Résurrection qui arrache à la Mort ses victimes.

(à suivre)